

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

| | |
|--|---|
| Nom de l'établissement : | CEREXAGRI |
| Adresse de l'établissement : | 14 avenue Manon Cormier 33530 BASSENS |
| Activité de l'établissement : | <i>Fabrication et stockage de produits agropharmaceutiques, essentiellement des produits soufrés.</i> |
| Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur : | <i>L'établissement CEREXAGRI de Bassens n'est pas situé à proximité d'un pays limitrophe.</i> |
| Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement : | <p><i>Les risques liés à l'exploitation de ce site sont de natures :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Risque toxique dû à un incendie avec nuage de SO₂ pour incendie de produit soufré et nuage toxique pour incendie d'autres produits</i> - <i>Risque de surpression dû à une explosion (de gaz ou de poussières de soufre)</i> - <i>Risque dû aux rayonnements</i> - <i>Risque de pollution de l'environnement</i> |
| Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face : | <p><i>34 scénarios d'accident majeur ont été étudiés lors de l'étude de danger (validée par la DREAL) dont :</i></p> <p><i>25 scénarios d'incendie</i> <i>4 scénarios de boil-over</i> <i>5 scénarios d'explosion (débouchant sur un incendie)</i></p> <p><i>Pour chaque scénario, des barrières de sécurité sont mises en place pour diminuer soit la probabilité de survenue de l'accident soit l'impact et les conséquences de l'accident.</i> <i>Ces barrières sont soit d'ordre technique avec des vérifications périodiques soit d'ordre organisationnel avec traçabilité.</i></p> |

| | |
|--|--|
| | <p><i>Des efforts importants sur la mise en place de détection incendie, d'extinction automatique, d'implantation de bornes incendie et RIA ont été réalisés. Parallèlement, la formation du personnel en intervention incendie et secourisme du travail permet d'avoir une proportion importante du personnel formé.</i></p> <p><i>Les contrôles réguliers de notre administration de tutelle (DREAL) permettent de garantir le respect de la réglementation et de notre autorisation d'exploiter.</i></p> <p><i>Cette organisation répond à la mise en place du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) selon l'arrêté ministériel du 26 mai 2014.</i></p> |
|--|--|